

Ce guide a pour but de présenter un inventaire non exhaustif des différents acteurs œuvrant en matière d'Accès au Droit dans le Val d'Oise.

Ce guide centralise en première partie les structures labellisées « accès au droit », notamment les maisons de justice et du droit et les points d'accès au droit.

Un abécédaire permet également de découvrir toutes les offres en accès au droit sur le département, commune par commune.

Le CDAD du Val d'Oise dispose d'un site internet : www.cdadvo.fr

----- SOMMAIRE -----

- **Le mot de la présidente**
- **Les maisons de justice et du droit du Val d'Oise**
- **Les points d'accès au droit du Val d'Oise**
- **Le point d'accès au droit au Tribunal de grande instance de Pontoise**
- **Le Service d'accueil unique du Justiciable (SAUJ)**
- **Permanences des communes**



Le mot de la présidente

La politique d'accès au droit animée par le Conseil Départemental de l'accès au droit du Val d'Oise bénéficie d'un maillage territorial fort.

La proximité est réelle grâce aux points d'accès au droit et aux sept maisons de justice et du droit, dont certaines sont situées en quartier de sécurité.

La qualité des professionnels assurant des permanences au sein de ces structures permet d'offrir une information de qualité, exacte et fiable.

Aucun document présentant les différents lieux d'information juridique disponibles sur le département n'avait été élaboré jusqu'alors. Ce présent guide répond donc à un besoin réel des professionnels et des usagers sur le département.

Ce guide est le vôtre.

Gwenola Joly-Coz

Présidente du Conseil départemental de l'accès au droit du Val d'Oise

MJD Argenteuil

14 rue Alfred Labrière
95100 ARGENTEUIL
Tél : 01.34.34.62.30/32
mjd-argenteuil@justice.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de
9h à 12h30 et de 14h à 17h
Mardi de 9h00 à 12H30 et de 14H00 à
18H30

- **Permanence des avocats**
Droit des étrangers :
le 1er lundi du mois de 14h30
à 16h30
Droit du travail :
Le 2ème lundi du mois de 9h30 à
11h30 et le 2ème mercredi du mois
de 14h30 à 16h30
Droit général :
Les mardis de 16h30-18h30 et les
jeudis de 9h30 à 11h30

- **Permanence des notaires**
2^e mercredi du mois 9h15-12h

- **Permanence des délégués du
Défenseur des Droits**
Vendredi 9h30-12h30 ; 14h-17h

- **Permanence de l'ADIL 95 (droit
du logement)**
4^e jeudi du mois 9h30- 12h

- **Permanence APCE (médiation
familiale)**
1^{er} lundi et 3^e jeudi du mois

- **Permanence Association DIEM
(droit des étrangers)**
1^{er} et 3^e jeudi du mois

- **Permanence du CIDFF95-CIDAV
(accès au droit et aide aux
victimes)**
Vendredi 13h45-17h

- **Permanence du conciliateur de
justice**
2 premiers lundis et vendredis du
mois 9h-12h30

MJD CERGY-PONTOISE

12 place des Institutions

95800 CERGY

Tél : 01.30.38.45.15

mjd-cergy@justice.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30

et de 13h30 à 18h

Le samedi de 9h à 12h30

■ **Permanence de l'Association
accompagnement et formation
des femmes et des familles du
Val d'Oise (AFAVO)**

Droit des étrangers : 2 Mercredis
/mois 10h-12h

■ **Permanence de l'Agence
Départementale d'information
sur le logement (ADIL)**

1^{er} Lundi de chaque mois 9h-
11h30

■ **Permanence du CIDFF95-
CIDAV (accès au droit et aide
aux victimes)**

Information

Mardi 9h30-12h30

Jeudi 13h45-16h15

Soutien psychologique

Vendredi 14h-17h15

■ **Permanence du conciliateur de
justice**

Jeudi après-midi sur rendez-
vous 14h-16h

■ **Permanence de l'Espace de
Médiations Educatives et
Familiales (EMEF)**

Vendredi 14h-17h

■ **Permanence des avocats**

Lundi 16h30-18h30

Mercredi/Samedi 10h-12h

1^{er} lundi du mois : alternance entre
droit général et droit du travail

■ **Permanence des délégués du
Défenseur des Droits:**

Mardi 9h-12h;14h-17h

Mercredi/Jeudi 14h-17h

Exceptionnellement le samedi

■ **Permanence de l'écrivain public**

Association La Plume - Vendredi
9h-12h

MJD Ermont

60 rue de Stalingrad

95120 ERMONT

Tél : 01.34.44.03.90

mjd-ermont@justice.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de : 9h à 12h et
de 14h à 17h

ASSOCIATION CLE

- **Permanence des avocats**
Mardi 10h-12h
Mercredi 9h30-11h30
- **Permanence du délégué du
Défenseur des Droits:**
Vendredi 9h30-12h30
- **Permanence des notaires**
1^{er} jeudi après-midi du mois
- **Permanence des huissiers de
justice**
Tous les deux mois
- **Permanence de l'Association
accompagnement et formation des
femmes et des familles du Val
d'Oise (AFAVO)**
Droit des étrangers : 1 jeudi après-
midi sur deux
- **Permanence de l'Agence
Départementale d'information sur
le logement (ADIL)**
Droit du logement : 1 mercredi
matin/ mois
- **Permanence du CIDFF95-CIDAV
(accès au droit et aide aux
victimes)**
Information
Mardi 14h-17h
Jeudi 9h-12h30
Soutien psychologique
Mardi 14h-17h
- **Permanence de la psychologue de
Médiation Val d'Oise**
Mercredi 10h-12h30 ; 14h-17h00
- **Permanence de l'Institut de
recherche et de Formation en
Médiation (IRFM)**
Jeudi 9h30-12h30

MJD Garges-Lès-Gonesse

37, rue du Tiers pot
95140 GARGES-LES-GONESSE
Tél. : 01.30.11.11.20
mjd-garges-les-gonesse@justice.fr

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au jeudi : de 9h 30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h30
Le vendredi : de 9h30 à 13h

- **Permanence des avocats**
Lundi 10h-12h
- **Permanence des notaires**
2^e mercredi du mois 10h-12h
- **Permanence des huissiers de justice**
1 permanence trimestrielle le
mercredi matin de 10h à 12h
- **Permanence de l'Association
accompagnement et formation des
femmes et des familles du Val
d'Oise (AFAVO)**
Droit des étrangers : Mardi 10h-
12h30 (un mardi sur deux) ; 13h30-
17h30
- **Permanence de l'Agence
Départementale d'information sur
le logement (ADIL)**
Droit du logement :
Lundi 13h30-16h30
Jeudi après-midi
- **Permanence du CIDFF95-CIDAV
(accès au droit et aide aux
victimes)**
Lundi 13h30-17h30

MJD Persan

82, avenue Gaston Vermeire

95340 PERSAN

Tél : 01.39.37.08.74

mjd-persan@justice.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 17h

Le 4^e samedi du mois de 9h à 12h
(hors vacances scolaires)

■ **Permanence des avocats**

Généraliste

1^{er}, 2^e mercredis 10h-12h

4^e samedi matin du mois 9h-12h

Droit du travail

3^e mercredi 10h-12h

■ **Permanence des notaires**

1^{er} mercredi du mois

■ **Permanence des huissiers**

4^e mercredi du mois tous les deux
mois

■ **Permanence du délégué du Défenseur des Droits**

Mardi 9h-12h30

■ **Permanence de l'Association accompagnement et formation des femmes et des familles du Val d'Oise (AFAVO)**

3^e mercredi du mois 9h30-12h30

■ **Permanence de l'ADIL 95**

1^{er} vendredi du mois 9h-12h30

■ **Permanence du CIDFF95-CIDAV (accès au droit et aide aux victimes)**

1^{er}, 2^e, 3^e et 5^e vendredis 9 h-12 h

30 / 1^{er}, 2^e, 3^e et 5^e jeudis matin 9
h-12 h 30

■ **Permanence d'information à la médiation familiale par l'association « Ile de France Formation et Médiation » :**

1^{er} et 3^e lundis de chaque mois 9 h
30-12 h 00

■ **Permanence du conciliateur de justice**

2^e et 4^e mercredis du mois 9h-
12h30

MJD Sarcelles

31 bis avenue du 8 mai 1945

95200 SARCELLES

Tél : 01.39.94.96.22

mjd-sarcelles@justice.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et
de 14h à 17h

■ **Permanence des avocats**

Généraliste

Mardi 10h-12h

3 jeudis par mois 14h-16h

Droit du travail

1 mercredi par mois 10h-12h

Victimologie

1 mardi par mois 14h-16h

Droit des étrangers

1 jeudi par mois 14h-16h

■ **Permanence des notaires**

1er lundi après-midi du mois

■ **Permanence des huissiers de justice**

Dernier mardi du mois 10h-12h
(tous les deux mois)

■ **Permanence du délégué du Défenseur des Droits**

Jeudi 9h30-12h ; 14h-17h

■ **Permanence du CIDFF95-CIDAV (accès au droit et aide aux victimes)**

Lundi 9h15-12h30

■ **Permanence du conciliateur de justice**

Mardi tout la journée

2, rue Pompon

95400 VILLIERS-LE-BEL

Tél : 01.34.19.87.52

Fax : 01.39.92.54.74

mjd-villiers-le-bel@justice.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et
de 13h30 à 17h

■ **Permanence des avocats**

Généraliste

3 premiers vendredis du mois 10h-12h

Droit de la famille

Lundi 10h-12h

Droit du travail

4^e vendredi du mois 10h-12h

Victimologie

4^e mercredi du mois 10-12h

■ **Permanence des notaires**

3^e mercredi du mois 9h30-12h

■ **Permanence des huissiers de justice**

2^e mercredi du mois 10h à 12h (tous les deux mois)

■ **Permanence de l'Association accompagnement et formation des femmes et des familles du Val d'Oise (AFAVO)**

Mardi 10h-12h30 ; 13h30-17h (un mardi sur deux)

■ **Permanence du CIDFF95-CIDAV**
Information

Mardi 9h30-12h ; 3^e mercredi du mois 9h30-12h ; 13h30-17h

Soutien psychologique

1^{er}, 3^e et 5^e jeudi par mois de 9h à 12h

■ **Permanence du conciliateur de justice**

2^e et 4^e mercredi du mois 9h30-12h

■ **Permanence APCE (médiation familiale)**

Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 9h30 à 12h

Les Points d'Accès au Droit du Val d'Oise

PAD Gonesse (Agence civile de Gonesse)

Place de la liberté du 8 mai 1945

95500 Gonesse

Tél : 01.30.11.50.50

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h

- **Permanence des avocats**
Droit généraliste
2 mardis par mois 10h-12h
Droit du travail
Jeudi 9h15-12h
- **Permanence de l'écrivain public**
Lundi 9h15-11h45
- **Permanence médiation familiale**
Deux samedis par mois de 9h à 12h
sur RDV au 01.30.73.17.19
- **Consultation conjugale et
familiale**
Jeudi de 17h à 19h sur rendez-vous
au 01.30.73.17.19
- **Permanence du CIDFF95-CIDAV**
13h30-17h
- **Permanence du conciliateur de
justice**
Lundi 13h30-17h
- **Permanence du Médiateur des
Gonessiens**
Mardi 9h-12h
Jeudi 13h30-17h

PAD Vexin Centre

10 bis, boulevard Gambetta
95640 Marines
Tél : 01.34.67.52.15
pad.ccvexincentre@gmail.com

Horaires d'ouverture au public :
Mercredi de 9h à 12h
Uniquement au téléphone les autres
jours au 01.30.39.23.34

- **Permanence des avocats**
1^{er} samedi et 3^e mercredi du mois
10h-12h
- **Permanence des notaires**
1^{er} mercredi du mois 10h-12h
- **Permanence du CIDFF95-CIDAV**
2^e et 4^e mercredi du mois de 9h30 à
10 h : permanence téléphonique et
de 10h à 12h30 sur RDV
- **Permanence du conciliateur de
justice**
Mardi 10h-12h

PAD Maison d'Arrêt du Val d'Oise

Chemin vert
95520 OSNY

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h

- **Parloirs avocats**
- 4 permanences mensuelles de 2h
environ pour les mois de janvier à
juin et de septembre à décembre
- 1 permanence mensuelle de 2h
environ pour les mois de juillet et
d'août

PAD Tribunal de grande instance de Pontoise

3 rue Victor Hugo
95300 Pontoise

- **Permanences dédiées à l'aide
juridictionnelle**
Juriste de l'association CIDFF95
Du lundi au vendredi de 9h à 14h
- **Consultations juridiques par les
avocats**
Barreau du Val d'Oise
Le mercredi de 14h à 16h

Le Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ)

SAUJ de Pontoise
Tribunal de grande instance de Pontoise

3 rue Victor Hugo

95300 Pontoise

accueil-pontoise@justice.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

SAUJ de Sannois

Tribunal d'instance de Sannois

5, Square Jules Ferry

95110 Sannois

accueil-sannois@justice.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

SAUJ de Gonesse

Tribunal d'instance de Gonesse

5, Square Jules Ferry

95110 Sannois

accueil-gonesse@justice.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

■ **Services :**

- accueil dans la juridiction proche de son domicile ou de son lieu de travail,
- renseignements sur toutes les procédures en général, quelle que soit la juridiction (tribunal de grande instance, tribunal d'instance et conseil de prud'hommes d'un même arrondissement judiciaire),
- renseignements sur son affaire.

Connectez-vous sur www.justice.fr

ARGENTEUIL



Maison de la justice et du droit (MJD) :

14 rue Alfred Labrière
95100 Argenteuil
Tél : 01.34.34.62.30/32
mjd-argenteuil@justice.fr

Maison des femmes :

21, rue Defresne Bast
01.34.23.56.20

ACCES AU DROIT ET AIDE AUX VICTIMES :

- Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF 95)

Maison de quartier les Côteaux :

78, avenue du Maréchal Joffre
01.34.23.43.00
coteaux@ville-argenteuil.fr

TRAVAIL :

- mercredi de 14h à 17h
(Plan Local d'Insertion et Emploi-PLIE)
01.30.76.07.06

ECRIVAIN PUBLIC :

- Lundi 14h00-17h00 sans RDV
sauf vacances scolaires
Médiateur administratif

ARGENTEUIL



Maison de quartier du Centre-Ville :

7 rue des Gobelins

01.34.23.62.70

centre.ville@ville-argenteuil.fr

TRAVAIL :

- Jeudi de 14h à 17h
(Plan Local d'Insertion et Emploi-PLIE)

ECRIVAIN PUBLIC :

- Vendredi
9h-12h30 et 14h-17h00
RDV au 01.34.23.62.70
Médiateur administratif

Maison de quartier Val Notre Dame

164 bd du Général-Delambre

01. 34. 23.68.30

val.notre.dame@ville-argenteuil.fr

TRAVAIL :

- Mercredi : 9h-12h
(Plan Local d'Insertion et Emploi-PLIE)

ECRIVAIN PUBLIC :

- Mercredi 9h00-12h
Jeudi 14h00-16h30

HANDICAP :

- Confédération de défense
des handicapés et retraités
9h-12h (un samedi/mois)

CCAS :

- Mardi : 9h-12h - 14h-17h
01.34.23.49.29



Maison de quartier Val d'Argent Nord :

3 Place de la Commune de Paris

01.34.23.45.30

val.argent.nord@ville-argenteuil.fr

TRAVAIL :

- Mercredi de 9h à 12h
(Plan Local d'Insertion et
Emploi-PLIE)

ECRIVAIN PUBLIC :

- Mardi de 9h à 11h
Sur RDV
Médiateur administratif

CCAS :

- Lundi 14h-17h et mercredi 9h-12h
01.34.23.49.29

HANDICAP :

- Tous les 3èmes vendredi après-
midi du mois 14h-17h
01.39.68.71.01
CDHR (Confédération pour la Défense des Personnes
Handicapées et des retraités)



Maison de quartier Val d'Argent Sud :

13 Boulevard du Général-Leclerc

01.34.23.62.80

val.argent.sud@ville-argenteuil.fr

TRAVAIL :

- Vendredi de 13h30 à 17h
(Plan Local d'Insertion et
Emploi-PLIE)
01.30.76.07.06

ECRIVAIN PUBLIC :

- Lundi de 9h à 12h
Jeudi 17h15-19h30
Sur RDV
Médiateur administratif

CCAS :

- Vendredi de 9h à 12h
01.34.23.49.29

Maison de quartier d'Orgemont Guy Môquet :

239 Route d'Enghien

01.34.23.68.40

orgemont@ville-argenteuil.fr

TRAVAIL :

- Mercredi de 13h30 à 17h
(Plan Local d'Insertion et
Emploi-PLIE)
01.30.76.07.06

ECRIVAIN PUBLIC :

- Mardi de 13h30 à 17h
Sur RDV
Médiateur administratif

CCAS :

- Jeudi de 13h30 à 17h
01.34.23.49.29

ARGENTEUIL



Espace Nelson Mandela :

82 bd Général Leclerc

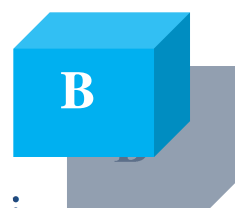
01.39.80.78.15

<https://argenteuil.ufcquechoisir.fr/>

CONSOMMATION :

- Les lundis, mercredis et jeudis de 15 h à 18 h
- les vendredis de 15 h à 17 h

BEAUCHAMP



Pôle Info du centre communal d'action sociale (CCAS) :

128 bis Chaussée Jules César à Beauchamp

01.30.40.45.23

ECRIVAIN PUBLIC :

- Lundi de 14h à 18h
- Médiateur administratif

Espace Social du centre communal d'action sociale (CCAS) :

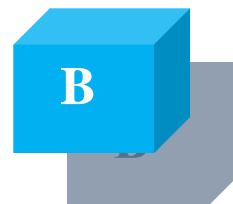
45, Avenue Roger Salengro.

01.75.40.91.84

HANDICAP :

- Fédération des malades handicapés (FMH)
- Le 1er jeudi de chaque mois, sur RDV

BEAUCHAMP



Mairie de Beauchamp :

1 Place Camille Fouinat
01.30.40 .45.45

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

■ 1^{er} et 3^e lundi sur rendez-vous

BEAUMONT-SUR-OISE

Mairie de Beaumont-sur-Oise :

29, rue de Paris
01.30.28.79.79

Accueil sur RDV réservé aux habitants de la commune

ECRIVAIN PUBLIC :

■ Les 2^e et 4^e mardi de chaque mois
De 14h à 17h
Médiateur administratif
01.30.28.79.65

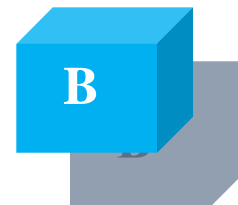
CONCILIATEUR DE JUSTICE :

■ 1^{er} et 4^e mardi du mois
01.30.28.79.79

CCAS :

■ Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30

BEZONS



Mairie de Bezons

6 avenue Gabriel Péri

01.79.87.62.00

ECRIVAIN PUBLIC :

- Sur rendez-vous
lundi matin - mardi matin 9h-12h
et jeudi après- midi 14h-17h
Demander le pôle citoyenneté
01.79.87.62.00

Maison de la citoyenneté

42, rue Maurice-Berteaux

01.79.87.64.11

maisoncitoyenneté@mairie-bezons.fr

ECRIVAIN PUBLIC :

- Lundi et jeudi
15h30-17h00
Médiateur administratif
Sur rendez-vous
01.30.76.10.39

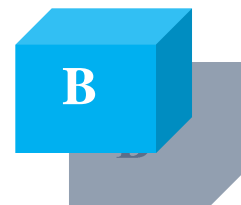
LOGEMENT :

- Agence départementale
d'information sur le logement
(ADIL 95) – sur rendez-vous
01.30.76.10.39

ACCES AU DROIT ET AIDE AUX VICTIMES :

- Centre d'information sur les droits
des femmes et des familles
(CIDFF95) – Juriste – Sur
rendez-vous

BOUFFEMONT :

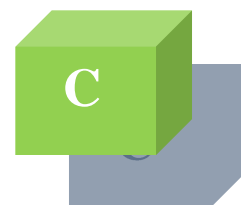


Mairie de Bouffemont
45, Rue de la République
01.39.35.43.83

AVOCAT :

■ Chaque 2ème lundi du mois
Sur rendez-vous uniquement

CERGY :



Maison de la justice et du droit (MJD) :

12, Place des Institutions
95800 Cergy
01.30.38.45.15
mjd-cergy@justice.fr

Mairie de Cergy

3, place de l'Hôtel de ville
01.34.33.44.00

ECRIVAIN PUBLIC :

■ Sur rendez-vous uniquement
01.34.33.45.65

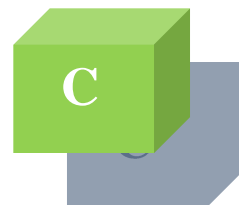
Mission Locale

12, avenue des Béguines
01.34.41.70. 70

ACCES AU DROIT ET AIDE AUX VICTIMES:

■ Centre d'information sur les droits
des femmes et des familles
(CIDFF95) – Juriste
Permanences d'informations
juridiques réservées aux
personnes de moins de 25 ans

CERGY :



CIDFF 95

Immeuble Ordinal,
Rue des Chauffours,
Porte 1/Ascenseur A/3^{ème} étage
01.30.32.72.29

ACCES AU DROIT ET AIDE AUX VICTIMES :

- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF95) – Juriste
Permanences départementales en droit général, droit du travail et soutien psychologique ouvertes à tous les Val d'Oisiens

Maison de quartier de l'Axe Majeur-Horloge :

12, allée des Petits Pains
01.34.33.43.80

ECRIVAIN PUBLIC :

- Association Trait d'Union 95
RDV au 06.08.02.51.48

DROIT DES CONSOMMATEURS :

- UFC Que Choisir
01.39.80.78.15

CERGY :



Union départementale des Associations Familiales (UDAF 95) :

28, rue de l'Aven
01.30.75.00.25

<u>DROIT DE LA FAMILLE :</u>	<ul style="list-style-type: none">■ Service de l'Institution Familiale : service-institution@udaf95.fr■ Point Information Famille : pif@udaf95.fr
<u>DROIT DE LA CONSOMMATION/ SURENDETTEMENT :</u>	<ul style="list-style-type: none">■ Permanences Conseil, Assistance, Surendettement: assurée par l'association CRESUS Ile-de-France / Paris Jeudi après-midi uniquement sur RDV cresus@udaf95.fr

La CIMADE :

Esplanade des trois fontaines
01.34.41.28.34

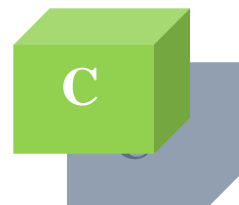
<u>DROIT DES ETRANGERS :</u>	<ul style="list-style-type: none">■ Mercredi de 14h à 18h : Asile – démarche asile Jeudi de 10h à 17h : Migrants – démarches régularisation
-------------------------------------	---

**Association accompagnement et formation des femmes et des familles
du Val d'Oise (AFAVO) :**

40, Avenue du Martelet
01.30.32.41.28

<u>DROIT DES ETRANGERS :</u>	<ul style="list-style-type: none">■ Siège de l'association
-------------------------------------	--

CERGY :



Du côté des Femmes:
21, avenue des Genottes
01.30.73.51.52

DROIT DES FEMMES/ VICTIMES/FAMILLES :

■ Centre d'accueil de Cergy

Maison de quartier des Linandes Beiges
Place des Linandes
01.34.33.77.90

ECRIVAIN PUBLIC :

■ Solidarité Plurielle 95
Sur RDV Mardi et Mercredi :
14h-16h -06.68.29.07.44
mofrik@yahoo.fr

DROIT DES CONSOMMATEURS :

■ Organisation Générale des
Consommateurs (OR.GE.CO)
Tous les jours sauf mardi matin
01.30.30.50.58

DROIT DES VICTIMES :

■ Association d'Aide aux Victimes
de Dommages Corporels
(A.A.V.D.C) - Sur RDV - Lundi
17h-19h - 06.82.13.51.47
aavdc@orange.fr

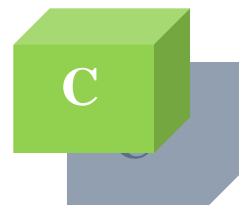
DROIT AU LOGEMENT :

■ Initiatives pour le Droit au
Logement pour tous (I.D.L 95)
1^{er} Mardi du mois : 9h-18h
01.34.18.04.16
siege@idl95.fr

DROIT DES FEMMES/ VICTIMES/FAMILLES :

■ Voix de femmes
01.30.31.55.76
contact@association-voixdefemmes.fr

CERGY :



L.C.R de la Justice Turquoise

Avenue du Nord
01.30.30 .32.03

ECRIVAIN PUBLIC :

- Association Culturelle Berbère du Val d'Oise (A.C.B.V.O)
Du Lundi au Samedi sur rendez-vous
06.40.47.80.70
acb95@wanadoo.fr

CORMEILLES-EN-PARISIS :

Antenne de A3 Médiation

47, rue Vignon
06.03.68.44.58 / 06.20.25.82.63
atroismediation@gmail.com

MEDIATION :

- Association A3 Médiation
Médiation familiale
Entretien d'information préalable
et séances de médiation

DOMONT :



Mairie de Domont

47, rue de la mairie
01.39.35 .55.11

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

- 1^{er} et 3^{ème} mercredi
de 9h30 à 12h30

EAUBONNE :



Mairie d'Eaubonne

1, rue d'Enghien

01.34.27.26.00

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

- 2ème et 4ème mardis du mois
01.34.27.26. 00

DROIT DE LA CONSOMMATION :

- Association Val d'Oisienne Léo Lagrange – Défense des consommateurs
2ème mardi du mois 17h30-19h30
Permanence téléphonique
Mercredi matin
06.38.39.98.32

Service social Petit Château

14, boulevard du petit château

09.67.59.53. 97

ECRIVAIN PUBLIC :

- Vendredi de 14h-16h
Sur RDV
Association CLE (Compter-Lire-
Ecrire)

ENGHIEN-LES-BAINS :



Mairie d'Enghien-les-bains
57, Rue du Général de Gaulle
01.34.28.45.45

<u>CONCILIATEUR DE JUSTICE :</u>	■ Un mardi sur deux de 9h-12h 01.34.28.45.46
<u>DROIT DE LA CONSOMMATION :</u>	■ Association Val d'Oisienne Léo Lagrange – Défense des consommateurs Le 2ème jeudi du mois de 17h30 à 19h30 06.38.39.98.32

ERAGNY :

Maison des services au public
6, rue des belles hâtes
01.34.33.50.40

<u>DROIT DE LA FAMILLE / AIDE AUX VICTIMES</u>	■ Permanence juridique et soutien psychologique (CIDFF95- CIDAV)
---	--

ERMONT :

Maison de la justice et du droit d'Ermont
60, rue de Stalingrad
95120 ERMONT
01.34.44.03.90
mjd-ermont@justice.fr

ERMONT :



Mairie d'Ermont

100, rue Louis Savoie
01.30.72.38.38

ECRIVAIN PUBLIC :

■ lundi et mercredi après-midi
01.30.72.38.07

Association CLE (Compter-Lire-Ecrire)

5, rue Utrillo
01.30.72.38.38

ECRIVAIN PUBLIC :

■ RDV au 09.67.59.53.97

Siège Agglomération Val Parisis

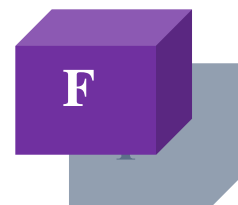
Rue du Centre technique
01.34.44.82.60

Accueil sur RDV réservé aux habitants de l'agglomération

DROIT DE LA FAMILLE / AIDE AUX VICTIMES

■ Permanence en droit du travail
CIDFF95 - CIDAV

FOSES :



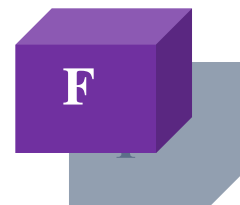
Mairie de Fosses

1, place du 19 Mars 1962
01.34.47.40.40

AVOCAT :

■ 1er samedi de chaque mois
De 10h à 12h
Sur rendez-vous

FOSES :



Centre social Agora

1, rue Fernand Picquette

01.34.47.40.22

DROIT DE LA FAMILLE / AIDE AUX VICTIMES :

- CIDFF (Centre d'information des droits pour les femmes et les familles)
Conseillère juridique, tous les mardis matins.
Psychologue, les 1er, 2e et 4e vendredis de chaque mois de 14h à 17h30.
Sur rendez-vous au
01 34 47 40 22

MEDIATION FAMILIALE :

- APCE (Association pour le couple et l'enfant)
Conseillère conjugale et familiale, tous les 2e, 4e et 5e lundis matin de chaque mois.
Sur RDV au 01.30.73.17. 19

ECRIVAIN PUBLIC :

- Les mardis de 14h à 17h.
Renseignements et rendez-vous au
01.34.47.40.22 ou sur place.

FRANCONVILLE :

Maison des fontaines

5, rue du lavoir

01.34.15.20.27

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

- 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de
9h30 à 12h30

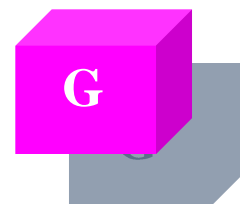
GARGES-LES-GONESSES :

Maison de la justice et du droit de Garges-lès-Gonesse

37, rue du Tiers pot

01.30.11.11.20

mjd-garges-les-gonesse@justice.fr



Association culturelle Point information Médiation Multi-services (PIMMS)

Gare SNCF

2 avenue du Général de Gaulle

garges-sarcelles@pimms.org

ECRIVAIN PUBLIC :

■ Tous les jours sauf le mardi matin et week-end

De 9h à 12h de 14h à 17h

Mardi de 13h30 à 18h

01.34.04.27.28

GONESSE :

Point d'accès au droit de Gonesse (Agence civile de Gonesse)

Place de la liberté du 8 mai 1945

01.30.11.50.50

Tribunal d'instance de Gonesse

5, Square Jules Ferry (mettre à jour)

accueil-gonesse@justice.fr

GOUSSAINVILLE :

Plateforme des services publics

Rue Robert Pelletier

01.39.94.69.70

DROIT DE LA FAMILLE / AIDE AUX VICTIMES

■ Permanence en droit général et en droit du travail (CIDFF95-CIDAV)

HERBLAY :

Mairie d'Herblay
43 rue du général de Gaulle
01 30 40 47 00
webmaster@herblay.fr



CONCILIATEUR DE JUSTICE :

■ Lundi de 9h30 à 12h30
01.39.31.77.50

JOUY-LE-MOUTIER :

Centre communal d'action sociale (CCAS)
17, allée des Éguérets
01.34.43.94.40
ccas@jouylemoutier.fr
Accueil sur RDV réservé aux habitants de la commune



DROIT DE LA FAMILLE / AIDE AUX VICTIMES :

■ Centre d'information des droits
des femmes et des familles
(CIDFF 95)

ECRIVAIN PUBLIC :

■ Les lundis de 14h à 16h
Les mercredis de 14h à 15h30
Les vendredis de 9h à 11h
Sur RDV

L'ISLE-ADAM :



Mairie de l'Isle-Adam

45 Grande Rue

01.34.08.19.19

Accueil sur RDV réservé aux habitants de la commune

MEDIATEUR MUNICIPAL :

■ Permanences d'un médiateur municipal sur RDV
01.34.08.19.19

Centre communal d'action sociale (CCAS)

4, rue d'Ambry

01.34.69.03.29

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

■ 3^{ème} jeudi de 9h à 12h

AVOCAT :

■ 2^{ème} samedi du mois 10h à 12h

Cabinet de Médiation Familiale

61, rue de la petite plaine

01.34.69.54.34

sagmediation@yahoo.fr

MEDIATION FAMILIALE :

■ Association Médiation Familiale 95
06.88.64.57.59

LE PLESSIS BOUCHARD :

Mairie du Plessis Bouchard

3 bis rue Pierre Brossolette

01.34.13.71.39

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

■ 1^{er} et 3^e mardi sur rendez-vous

LE THILLAY :

Mairie du Thillay

3, rue des Ecoles

01.30.18.00.56



AVOCAT :

- 3^{ème} samedi du mois 10h-12h
Sur rendez-vous
01.39.33.91.11

LOUVRES :

Mairie de Louvres

84 rue de Paris

01.34.47.34.34

AVOCAT :

- 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de
18h à 20h
Sur rendez-vous

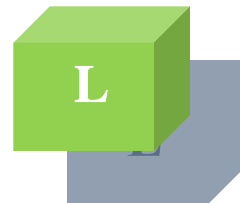
CONCILIATEUR DE JUSTICE :

- Mercredi de 15h à 18h

DROIT DE LA FAMILLE / AIDE AUX VICTIMES :

- Centre d'information des
droits des femmes et des
familles
(CIDFF 95)
4^e vendredi de chaque mois de
9h à 12h
01.34.41.42.93
Sur rendez-vous

LOUVRES :



Maison de la Jeunesse et de la Culture de Louvres

161, Rue de Paris
01.34.68.89.25

ECRIVAIN PUBLIC :

■ Lundi après-midi

Point Social

7, place de la Gare
01.34.98.00.00

MEDIATION FAMILIALE :

■ APCE (Association pour le couple et l'enfant) – Permanences d'un conseiller conjugal
2ème et 4ème lundi 16h - 20h

MAGNY-EN-VEXIN :



Mairie de Magny-en-Vexin

20, Rue de Crosnes
01.34.67.03.28

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

■ 2^e mercredi du mois

DROIT DE L'HOMME :

■ Ligue des Droits de l'Homme
Deux fois par mois de 10h à 12h
01.56.55.51.00
ldh@ldh-france.org

MARINES

Point d'accès au droit Vexin Centre

10 bis, boulevard Gambetta
01.30.39.70.21

MARLY-LA-VILLE :

Mairie de Marly-la-Ville

10, rue du Colonel Fabien

01.34.47.46.46



AVOCAT :

■ 3^{ème} samedi du mois 10h-12h
Sur rendez-vous
01.34.47.46.58

MENUCOURT:

Mairie de Menucourt

Rue Pasteur

01.34.46.71.00

Accueil sur RDV réservé aux habitants de la commune

AVOCAT :

■ 3^e samedi du mois 9h30-11h30
Sur rendez-vous

MERY-SUR-OISE :

Mairie de Méry-sur-Oise

14, avenue Marcel Perrin

01.30.36.23.00

AVOCAT :

■ 1^{er} samedi du mois 10h-12h
Sur rendez-vous

MONTMORENCY :

Mairie de Montmorency

2, avenue Foch

01.39.34.98.00



CONCILIATEUR DE JUSTICE :

■ 1^{er} et 3^e mercredis du mois 13h30-17h

Maison de l'Emile

9, Rue Corneille

ECRIVAIN PUBLIC :

■ Mardis de 14h à 17h (hors vacances scolaires)
01.34.17.60.99

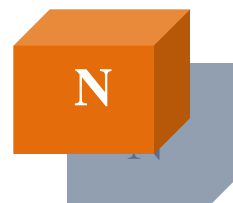
NESLES-LA-VALLEE :

Antenne de Déclic Médiation

22, rue de Parme

06.63.15.51.31

mediationfamilialevaldoise@hotmail.fr



MEDIATION :

■ Association Déclic Médiation
Médiation familiale
Entretien d'information préalable
et séances de médiation

PERSAN :



Maison de la Justice et du Droit de Persan

82, avenue Gaston Vermeire

95340 PERSAN

01.39.37.08.74

mjd-persan@justice.fr

Centre social Agora

27, Rue Ambroise Croizat

01.34.70.27.03

agora-accueil@ville-persan.fr

DROIT DE LA FAMILLE / AIDE AUX VICTIMES :

- Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF 95)
Jeudi : 13h30 à 17h30
Vendredi : 13h30 à 16h45
Sur rendez-vous

ECRIVAIN PUBLIC :

- Vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Siège d'Ile de France Médiation et Formation

5, Place Jacqueline Auriol

01.30.28.51.80

idfmediationfamiliale95@voila.fr

MEDIATION FAMILIALE

- Association Ile de France Médiation et Formation
06.31.10.71.11 ou 06.45.63.12.95
irfm@orange.fr

PIERRELAYE :

Mairie de Pierrelaye

42 bis, rue Victor Hugo

01.34.64.59.72



CONCILIATEUR DE JUSTICE :

■ 1^{er} et 3^{ème} mardi sur RDV

PONTOISE :

Point d'accès au droit du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

3, Rue Victor Hugo

01.72.58.70.00

Tribunal de Grande Instance de Pontoise

3, Rue Victor Hugo

01.72.58.70.00

AIDE AUX VICTIMES :

■ Permanences juridiques au bureau d'aide aux victimes (association Centre d'information des femmes et des familles – CIDFF95-CIDAV) – Le BAV est ouvert tous les jours de 9h à 18h.

AVOCAT :

■ Consultations juridiques des avocats le mercredi matin (12 personnes maximum, sans RDV)

Mairie de Pontoise

Place de l'Hôtel de Ville

01.34.35.30.85

DROIT DE LA FAMILLE / AIDE AUX VICTIMES :

■ Permanence du Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF 95)

PONTOISE :



Maison de l'Avocat

6, rue Taillepied

01.30.38.81.99

AVOCAT :

■ Ordre des avocats du barreau du Val d'Oise

MEDIATION :

■ Permanence de l'Association
MEDIAMO
mediavo@orange.fr

Centre d'Espace de Médiation Educatives et Familiales (EMEF)

3, avenue d'Epineuil

01.30.32.46.62

emef@sauvegarde95.fr

MEDIATION FAMILALE :

■ Permanence gratuite

Centre d'Association pour le couple et l'enfant (APCE)

6, rue Robert Schuman

01.30.73.17.19

apce95@wanadoo.fr

MEDIATION FAMILALE :

■ 2^e et 4 jeudi de chaque mois

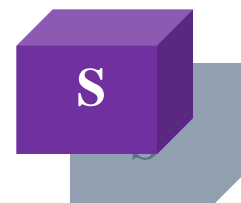
Maison des associations

Place du Petit Martroy

06.42.15.92.34

DROIT DES ETRANGERS :

■ Permanences gratuites



SAINT-BRICE-SOUS-FORET :

Mairie de Saint-Brice-Sous-Forêt

14, rue de Paris

01.34.29.42.00

AVOCAT :

■ 1^{er} Samedi du mois 10h-12h

ECRIVAIN PUBLIC :

■ Permanences d'un écrivain public

01.34.29.42.16

ccas@saintbrice95.fr

CCAS

Annexe Jean de la Fontaine

SAINT-CLAIR-SUR-EPTE :

Mairie de Saint-Clair-sur-Epte

5, place Rollon

01.34.67.60.42

AVOCAT :

■ 3^{ème} samedi du mois 9h30-11h30

SAINT-GRATIEN :

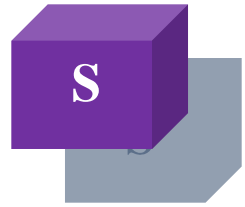
Mairie de Saint-Gratien

1, place Gambetta

01.34.17.84.84

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

■ 2^e et 4^e mardi du mois 13h30-17h



SAINT-GRATIEN :

Mairie des Services publics

Centre commercial des Raguénets

01.30.10.91.50

DROIT DE LA FAMILLE / AIDE AUX VICTIMES :

- Permanence du Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF 95)
Permanences juridique et psychologique

Antenne de l'Union Française des Consommateurs

21, rue Marais

01.34.17.24.45

DROIT DE LA CONSOMMATION:

- Permanence de l'Union des consommateurs- UFC

SAINT-LEU-LA-FORET :

Mairie de Saint-Leu-La-Forêt

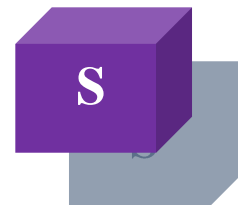
52, rue du Général Leclerc

01.30.40.22.00

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

- 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois 8h30-12h

SANNOIS



Tribunal d'instance de Sannois

5, square Jules Ferry

01.39.81.01.38

SERVICE D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIABLE :

■ Renseignements sur les procédures en général et sur votre procédure en particulier, quelle que soit le tribunal concerné

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

■ Mardi à partir de 9h30

SARCELLES :

Maison de la Justice et du Droit de Sarcelles

31 bis avenue du 8 mai 1945

01.39.94.96.22

mjd-sarcelles@justice.fr

Antenne de l'association de « Du Côté des Femmes »

4, allée Montesquieu

01.30.73.51.52

sarcelles@ducotedesfemmes.asso.fr

DROIT DE LA FAMILLE, DES VICTIMES ET DES FEMMES

■ Permanences gratuites, accompagnement des femmes victimes de violences par l'association « Du côté des femmes »

Maison de Quartier Valery Watteau

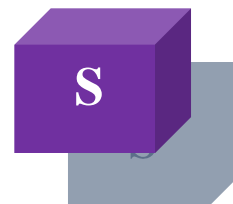
Route des Refuznik

01.39.94.85.00

DROIT DES ETRANGERS :

■ Permanences gratuites par l'association « Ligue des droits de l'homme »

SOISY-SOUS-MONTMORENCY:



Centre social municipal « Les Noëlés »

9, avenue de Normandie

01.34.17.41.74

ECRIVAIN PUBLIC :

■ Sur rendez-vous le mercredi de
10h à 12h

Centre social municipal « Les Campanules »

19, Rue de l'Egalité

01.34.05.22.00

ECRIVAIN PUBLIC :

■ Sur rendez-vous le mercredi de
15h30 à 18h30

SURVILLIERS :

Mairie de Survilliers

3, rue de la liberté

01.34.68 .26.00

AVOCAT :

■ 1^{er} samedi du mois 9h-11h

TAVERNY :



Centre communal d'action sociale (CCAS)

Maison S.Paré

105, rue du Maréchal Foch

**DROIT DE LA FAMILLE / AIDE
AUX VICTIMES :**

- Permanences en droit du travail ;
droit général et soutien
psychologique du CIDFF 95 -
CIDAV
01.34.18.72.18

Centre Social Georges Pompidou

Rue des Peupliers

01.39.95.54.05

cpompidou@ville-taverny.fr

ECRIVAIN PUBLIC :

- Lundi après-midi sur rendez-vous

Centre Social V. Vigneron

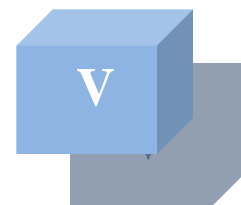
1, Place du Pressoir

01.39.95.53.85

vigneron@ville-taverny.fr

ECRIVAIN PUBLIC :

- Mardi matin sur rendez-vous



VAUREAL :

Centre Social Agora
36, Mail Mendès France
01.34.24.53.88

DROIT DE LA FAMILLE / AIDE AUX VICTIMES :

- Permanence du Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF 95)
01.34.24.53.54
Permanences juridiques

ECRIVAIN PUBLIC :

- Permanences gratuites
Centre communal d'action sociale (CCAS) de Vauréal

CONSOMMATION :

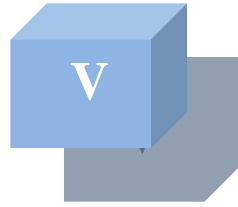
- Permanences d'UFC Que Choisir
1er Vendredi du mois de 15h30 à 17h - Sur RDV

VEMARS :

Mairie de Vémars
5, rue Léon Bouchard
01.34.68.33.40

AVOCAT :

- Permanences d'un avocat le 2^{ème} samedi du mois de 9h à 11h



VIGNY :

Mairie de Vigny

4, Rue Beaudoin

01.30.39.21.20

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

- Permanences d'un conciliateur de justice sur rendez-vous le 1^{er} mercredi du mois

VILLIERS-LE-BEL :

Maison de justice et du droit de Villiers-le-Bel

2, rue Pompon

01.34.19.87.52

mjd-villiers-le-bel@justice.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

- Permanences d'un conciliateur de justice sur rendez-vous le 1^{er} mercredi du mois